



L'ALCROIX

NUMÉRIQUE 27 JUIN 1914

XXXI ANNÉE. — N° 2638. — SAMEDI 27 JUIN 1914

BUREAUX: LILLE E. — 15, rue d'Angleterre. Téléphone: 672

5 CENTIMES

DE DOUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: DOUBAIX — 35, rue de Villahervé. TOURCOING — 85, rue de France

Les avatars de l'Albanie

Parler de l'Albanie devandra bientôt une gageure, que l'on n'acceptera qu'en tremblant; car les vicissitudes de la nouvelle principauté se succèdent avec tant de hâte que l'on ne sait jamais lorsqu'on écrit ces noms, Vellona, Scutari, Durazzo, si des événements inouïs ne se chargeront pas, la copie à peine imprimée, de démentir les derniers télégrammes par des catastrophes inédites.

La presse française qui, depuis le début de la crise balkanique, n'a pas observé, tant s'en faut, une attitude unanime vis-à-vis des décisions des puissances, a eu au moins ce mérite de dénoncer, dès le premier jour, les périls immanquables de l'aventure albaïnoise. Si la Triple-Entente n'était pas ce qu'elle est, c'est-à-dire un faisceau de timides velléités, si elle avait soutenu jusque dans la dernière limite les réalisations des campagnes, souvent ingénieuses, qu'elle fait entreprendre par ses organes officiels, autrement dit si le destin de la Triple-Entente n'était pas presque toujours et presque partout de se laisser d'empêcher la pion par la Triple-Entente n'existerait pas en tant que principauté séduisante. Mais nous avons assisté à ce spectacle peu réconfortant de voir la Russie, l'Angleterre et la France repousser d'un geste identique la constitution de l'Albanie autonome, comme grosse de dangers, jusqu'au jour où, sous la pression à peine dissimulée des Cabinets de

Or, cette organisation, qui peut mieux leur fournir que la Grèce et la Serbie? Le partage de l'Albanie entre ces deux puissances couvrirait court aux difficultés insurmontables que l'Europe s'est créées à Durazzo.

L'Autriche et l'Italie ne peuvent pas évoquer sérieusement le péril slave ou le péril hellénique pour leur sécurité, du moins en Albanie. Ce pays pauvre donnerait à ses possesseurs assez de fil à retordre pour que la Serbie et pour que la Grèce abandonnent pour longtemps toute velléité de conquête. On pourrait d'ailleurs internationaliser la bête.

Cette solution simple a peu de chances d'être adoptée. On internationaliserait peut-être la côte, mais on empêcherait soigneusement la Grèce et la Serbie d'adhérer à la sacro-sainte indépendance albaïnoise. Peut-être s'acharnerait-on à maintenir le prince de Wied; peut-être lui trouverait-on un successeur; peut-être laisserait-on les clans des Skiptars s'arranger entre eux à la bonne franchise; peut-être transmettrait-on à la Commission internationale de contrôle les appanages de la souveraineté. Tout est possible, tout est probable, hors l'union qui régèlerait tout.

L'Autriche, qui ne voit pas qu'elle a créé une province italienne, s'entête sur son point d'honneur à soutenir son intervention. L'Italie, obligée par esprit de concurrence, à maintenir ses droits, ne peut guère faire autrement que de suivre l'Autriche: Combat stérile!

Comme tous les combats, il offre de fâcheuses perspectives. Dans l'état de malaise où l'Orient se trouve depuis le malencontreux traité de Bucarest, un rien suffit à compromettre la cause de la paix. Il semble bien que tout le monde soit très las. On aime à croire que les armements forcés de la Grèce et de la Turquie, participent d'avantage du bluff que de la résolution.

Mais l'imbroglie albaïnoise, compliquée de l'imbroglie épirote, compliquée lui-même des machinations helléniques, jeunes-turques, austro-italiennes et allemandes, fait un pendant désastreux aux querelles turco-helléniques d'où la guerre peut sortir et se propager dans tous les Balkans.

Il devient urgent de remédier à tant de troubles.



Le prince de WIED

Berlin, de Vienne et de Rome; la faible Triple-Entente apposa sa signature au bas de la charte impuissante qui intronisait à Durazzo un prince incapable, et le dota de merveilleux attributs qui n'avaient qu'un seul tort, celui d'être irréalisables.

Qu'il existe une race albaïnoise, personne n'en disconvient; que cette race soit très différente de toutes celles qui l'entourent, personne n'en disconvient non plus; que ses frontières soient à peu près impossibles à délimiter, c'est ce que dix mois de pourparlers ont prouvé surabondamment; qu'elle ait conscience de son identité, c'est ce dont presque tout le monde doute, sauf ceux-là qui croient avoir intérêt à dire le contraire.

Pour n'avoir pas tenu un compte suffisant de ces réalités, l'Europe s'est précipitée dans un labyrinthe sans issue. Elle a créé une Albanie que ses habitants ignorent; elle y a installé un prince dont ils ne veulent guère. Le tout avec sa garantie, et voilà bien ce qui est grave.

Le prince de Wied, dont la situation devient de plus en plus paradoxale, est, au regard de l'Europe, le seul représentant officiel de l'Albanie; son gouvernement, qui ne peut gouverner, le seul avec qui elle traite. Elle n'ignore que les Albanais.

Cette race turbulente, vouée en désordre depuis la plus haute antiquité, n'admet pas qu'on la néglige. Et, de fait, il faut bien s'en occuper d'elle. Qu'en ferait-on? L'Albanie aux Albanais est une formule séduisante, mais qui ne signifie pas grand-chose. La liberté consiste, pour ces valeureux Skiptars, à descendre périodiquement dans les plaines serbes ou grecques pour y récolter ce qu'ils ne sentent point. Cette conception primitive du droit international public est peu compatible avec les goûts du jour et notamment les goûts des Serbes et des Grecs. Dès qu'on envisage l'hypothèse d'une Albanie indépendante, on ne la conçoit pas sans tuteur. Mais, l'exemple du prince de Wied le démontre, ce tuteur ne sera par eux toléré qu'à la condition qu'il n'exerce point sa tutelle. Peu importe aux Albanais qu'ils aient un prince ou qu'ils n'en aient point, car ils n'exigent de lui que les qualités pures du non-être: mutisme, abstention, immobilité. En dehors des dieux d'Épiqueure, je ne vois pas très bien où l'on rencontrerait ce phénomène.

Pour qu'ils soient tolérables, les Albanais ont besoin d'être matés. Incapables de puiser en eux-mêmes la discipline et la politesse qui leur manquent, ils attendent du dehors, ce qui est une façon de parler, l'organisation rudimentaire qui leur manquera dans leurs manœuvres.

L'Académie française, prononcera un discours et posera la première pierre d'un monument destiné à commémorer la brillante victoire remportée par Philippe-Auguste sur les coalisés.

Mort de Mgr Malleret évêque de la Martinique

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mgr Malleret, évêque de la Martinique. Le prélat est décédé dans sa famille.



Mgr J. MALLERET évêque de la Martinique

Servant, où il était rentré pour se reposer il y a trois semaines seulement.

Ses obsèques auront lieu à Servant, demain 27 juin.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le vénéré défunt élevé à la vie à la profonde affection de ses diocésains.

Mgr Malleret, qui appartenait, comme tous les évêques de nos colonies, à la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, était né à Servant, diocèse de Clermont, le 17 juillet 1835. Il fit ses études à l'abbaye de Clugny et au Séminaire français à Rome. Il fut d'abord professeur à Beauvais, puis à Sées. Envoyé comme missionnaire à la Martinique, et nommé archevêque de la Martinique, il y déploya de telles qualités apostoliques que le 2 février 1912 il fut élu évêque de ce diocèse, en remplacement de Mgr de Cormont. Le 19 mars, il était sacré à Rome au Séminaire de Santa-Chiara par le cardinal Merry del Val lui-même.

Vengeance libre-penseuse

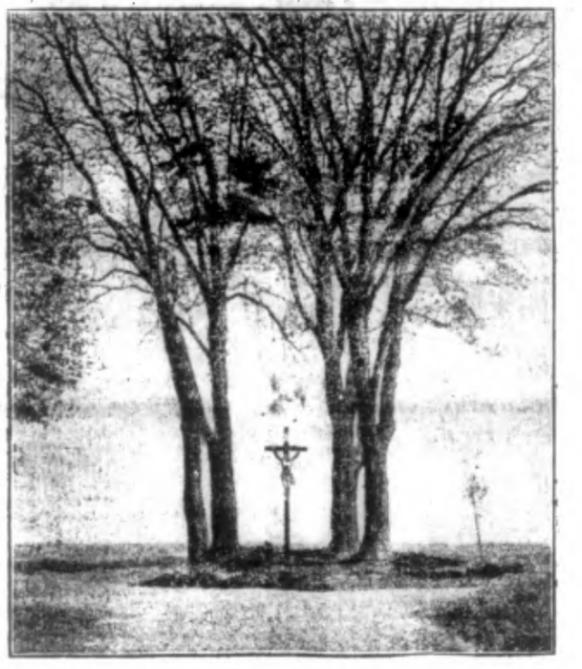
Les hémorides d'Arteney (Loiret) ne sont pas contents: leur député, Henri Roy, n'a été réélu que très péniblement. En conséquence, ils ne manquent pas une occasion de se venger, de ce qu'ils considèrent, à juste titre, comme un échec. Donc, M. le curé d'Arteney ayant décidé d'organiser une procession à l'occasion de la première Communion et ayant obtenu l'autorisation du maire de la commune, un conseiller municipal, marchant de poisson et anti-légaliste renforcé, après avoir en vain cherché à faire révoquer cette autorisation, décida

A propos DES FÊTES DE BOUVINES

Demain dimanche ont lieu à Bouvines des fêtes au cours desquelles M. Lamy, de

Aujourd'hui bornons-nous à reproduire une partie du champ de bataille appelé La Chapelle-aux-Arbres, où se tenait Philippe-Auguste au moment où la mêlée eut été la plus vive.

LA s'élevait autrefois une chapelle construite par Ségard, abbé de l'abbaye



La Chapelle-aux-Arbres (champ de bataille de Bouvines)

proche de Cisyng, et où furent ensevelis les corps après la bataille.

Soul, ce calvaire s'y dresse maintenant, auprès duquel une simple pierre, avec ses mots à demi effarés qui revêtent ici un

l'organiser une grande contre-manifestation libre-penseuse. Par là, il atteignait le but cherché, à savoir l'interdiction par la préfecture de la procession projetée. En raison, porta l'arrêt, des troubles qu'elle peut provoquer par suite de l'intention manifestée par plusieurs groupements de s'opposer à sa sortie.

GAZETTE

Jean bon

Jean Bon est l'heureux candidat socialiste, qui, après avoir battu la transfuge Willem, l'ami de Briand, le remplace dans la circonscription de Levallois-Perret; mais un nuage égalait jusqu'ici son honneur. C'était son nom. Il enrageait d'entendre associé à son vocabulaire à ces paroles et fumées qui font le plaisir d'York ou de Mayence. Sa démocratie était également humiliée par le souvenir du roi qui sa distinguait à Poitiers. Il a donc demandé à s'appeler Jean-Simila Bon. Grâce au nom du héros de louses pelles péroniennes pour comme patron et modèle, le calambour est évité et la démocratie de Jean Bon est sauve. Heureux homme!

L'idole renversée

On lit dans la Guerre Sociale ces lignes significatives: « Plus de respect pour les services rendus », pour la talent, pour la vaillance. Léon Bourgeois, lui-même, o sacrilège, n'est plus tabou. En bien! nous devons féliciter nos élus de cette étonnante victoire sur l'hypocrisie. Ils ont contribué à renverser cette idole pourrie du radicalisme. M. Léon Bourgeois.

« Ses services rendus? Le talent? La vaillance, a-t-il vu? Léon Bourgeois n'a fait autre chose, dans toute sa vie politique, que trahir. Toujours malade par les siens, il se donnait aux adversaires de son parti. Marcher avec Poincaré, avec Godard, avec Franklin-Bouillon? Jamais de la vie. Ce sont trop petits péronnages pour le Bouddha de la rue Pelatine. Avec Poincaré, avec Ribot, avec Briand, soit. Ceux-là au moins ont de la légitimité, de la distinction, du savoir-vivre. Le pape, aux lumières noires voulait bien donner sa parole à Briand, au moment de l'armistice, mais sa descendance n'arrête pas le pape.

« Son talent? Ah bien! vrai, je vous mets au défi de lire sans bâiller son plus récent discours prononcé à Lyon. Je ne parle pas de Solidarité. Pour digérer ce livre, il faut l'estomac d'Hercule. Mais combien de militants radicaux admirent Léon Bourgeois de confiance, par où dire!

« Voilà un jugement cruel, mais juste; pour une fois, le « Candida » de la feuille anarchiste a vu clair.

Le député médecin

Un étudiant en médecine vit sa thèse deux fois refusée pour insuffisance.

« Monsieur, nous vous adressons, mais c'est plutôt pour récompenser votre persévérance que pour tout autre motif. L'étudiant s'inclina avec reconnaissance.

Le président ajouta: « Et maintenant, permettez-moi de vous donner un bon conseil. Crayez-moi, avant de soigner vos concitoyens, complétez vos études.

L'étudiant répondit: « Soyez tranquille, Monsieur le président. Je ne compte pas exercer la médecine. J'ai l'intention de me consacrer aux questions sociales.

Ce médecin insuffisant fut, en effet, peu après élu député.

Mais les électeurs viennent de le rendre à ses chères études. Pourquoi que, pour se venger, il ne se mette pas à le soigner.

Prévoyance

Voici le texte in-extenso d'une affiche placardée à Tréguier (Côtes-du-Nord): Société républicaine pour l'instruction et l'éducation populaire.

Grand bal ou profit des pupilles de la Société, sous la présidence d'honneur de M. Le Treder, député de Tréguier, conseiller général; Teurbe, maire.

Une tenue INDISPENSABLE est de rigueur. Les trois grands patrons radicaux et anticléricaux de la fête ne peuvent qu'être fâchés de présider une cérémonie marquée d'un caractère si original.

Hansi et l'Académie française

L'Académie française a eu hier un très joli geste. Elle a accordé un prix de 1000 francs au bon caricaturiste alsacien Hansi pour son Histoire d'Alsace, racontée aux petits enfants de France et d'Alsace, dont nous avons parlé à plusieurs reprises. C'est un chef-d'œuvre d'humour et de pénétration régionale. Il ne faut voir dans ce geste sympathique aucune espèce de provocation déplacée. L'Académie n'a-t-elle pas récompensé, il y a trois ans, la Revue de Hongrie, qui, rédigée en français, paraît à Budapest? En tout cas, nous saluons avec joie cette décision de l'Académie française qui ne néglige aucune occasion d'exalter l'influence française en dehors de France. Mais l'Alsace est-elle en dehors de la vraie France? C'est une question qui se pose de plus en plus.

Echec aux loisateurs

On sait que, sur la question de laïcisation des services hospitaliers à Fontenay-le-Comte, les politiciens locaux de la ville se divisèrent en deux camps, en 1912. Les élections municipales se firent sur cette question et tandis, écrit l'Express de l'Ouest, que huit de nos amis, sur vingt-trois conseillers, entrèrent à l'Hôtel de Ville, deux seulement des membres du Comité, partisans de la laïcisation, furent élus.

Les deux Comités, dans leurs journaux respectifs, dont l'un, l'Avenir républicain, fut créé à cette occasion, s'injurieront copieusement et, la rage au cœur, dévotèrent, sous les yeux d'un public amusé qui ne demandait qu'à apprendre, certaines choses et beaucoup de la politique bureaucratique, fontaines, peu à l'avantage de certaines personnes.

pas terminée, mais l'un des journaux, les lecteurs, abandonna le parti. L'ancien républicain annonce qu'il ne paraîtra plus.

Par suite de quelle aberration Gustave Harvé qui publie dans la Guerre Sociale un article documenté sur « La France qui meurt », recommande-t-il à la quinzaine un livre néo-malthusien? Compensé qui pourra. En tout cas, ces annonces devraient relever de la Cour d'assises. Les assassins ne sont pas seulement ceux qui jouent du browning.

Le drapeau du Pape

A Poitiers

Encore un jugement qui ne va pas relever le prestige de la justice française! Le Juge de paix du canton nord de Poitiers a condamné à 5 francs d'amende Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, et à 5 francs d'amende, Mlle Berrier de Woufflet, pour avoir déployé le drapeau du Pape lors des fêtes de Jeanne-d'Arc.

A Limoges

Le jugement dans l'affaire des pourpointiers intendants contre M. l'abbé Marcelet, évêque de Sacré-Cœur de Limoges, pour avoir déployé le drapeau pontifical, devait être rendu ce matin, vendredi.

M. Barre, avocat, avait pris des conclusions pour que le ministère public apportât la preuve de la publication de l'arrêt du 15 février 1904, dans la commune de Limoges, et par les soins du maire. Or, le commissaire de police n'ayant pu faire la preuve nécessaire, l'affaire a été renvoyée au 15 août prochain. « Alors », fait observer M. le Juge de Sacré-Cœur, vous avez verbalisé sans avoir eu aucun arrêt applicable! »

L'assassinat de M. Calmette

Le procès du 20 juillet

M. Bianvenutu-Lartin vient de rappeler à M. le conseiller Louis Albaladejo qui présidera les débats du procès de Mme Caillaux, les termes d'une écrivaine en date du 17 août 1907, confirmant celle du 2 mars 1906, qui recommanda aux présidents de s'accorder à ne pas faire mention de pénalités dans les salles d'audience.

Les seules personnes admises dans l'enceinte de la Cour d'assises sont: les magistrats; les jurés de la session; les témoins, les experts et interprètes de l'affaire, les membres du barreau et les représentants de la presse.

Quant aux dames, elles se voient en principe, implicitement, refusées l'entrée de la salle. C'est dire qu'elles n'advieront.

Au Palais, on s'entretenant avec une vive curiosité de la question des récusations.

En général, le Parquet n'a pas de son droit de récusation à l'égard des jurés. Il n'exerce que par bienveillance, mais qu'un juré fait appel à la complaisance du procureur pour être dispensé d'assister aux débats de la Cour d'assises.

Mais on prétend au Palais qu'une très vive pression est exercée au moment où le Parquet général pour obtenir quand l'affaire de Mme Caillaux, il exerce son droit de récusation avec autant de sollicitude que la défense elle-même.

Une pareille intervention, dit le On de Paris, serait d'une si rare maladresse que nous ne voulons pas y croire. Et du reste, le Parquet général a donné de telles preuves d'indépendance qu'il n'est pas certainement à aucune pression gouvernementale ou quasi gouvernementale.

Les pourquoi de la salle des Pas-Perdus

Pourquoi Mme Caillaux, ajoutée à Cécile de Paris, a-t-elle, depuis quelques jours, sur la table de sa « pistole », la liste des noms, professions et adresses des quarante jurés de la deuxième session de juillet?

Régulièrement, cette liste ne devrait lui être signifiée que la veille du jour où Mme Caillaux comparaitra devant la Jurie. Qui lui a communiqué cette liste complète que le commun des accusés de la deuxième session de juillet ne connaissent, au plus tôt, que le 15 juillet?

Pourquoi sait-on, dès aujourd'hui, quelle solution M. le procureur général Herbeux, dans son réquisitoire, proposera aux jurés? Leur demandera-t-il de répondre négativement sur les questions d'assassinat et de meurtre, et affirmativement sur la question subsidiaire de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner.

La réponse permettra à la Cour de prononcer une peine d'emprisonnement avec application de la loi Bérenger.

La catastrophe des égouts

Le rapport du Parquet de la Seine établit de graves responsabilités

Le Parquet de la Seine a ouvert une enquête sur les effondrements du 15 juin, et M. Wickersheimer, inspecteur général honoraire des mines, fut chargé de faire un rapport au procureur de la République.

La Figaro publie les parties essentielles de ce rapport inédit, dont voici quelques extraits.

Ce qu'il y a de grave, déclare notamment M. Wickersheimer, c'est que les accidents préventifs n'ont pas manqué.

Le rapport cite, à cet égard, deux accidents survenus, place Saint-Philippe-du-Roule, le premier le 7 mai, le second le 8 juin.

Avant de ces accidents avait été transféré à l'ingénieur en chef du service des égouts et de l'assainissement « à toutes fins utiles »

Adveniat regnum tuum

Dimanche 28 juin. — SAINT BENIGNE

Paris 26 juin 1914

La journée

Nous avons la douleur d'apprendre la mort de Mgr Malleret, évêque de la Martinique, mort dans sa famille, à l'âge de 49 ans, après deux ans d'épiscopat assésion.

Pour la première fois, la Chambre a voté aujourd'hui vendredi, 26 juin, un septième douzième provisoire devant accéder au raison du fantasma retard apporté à l'établissement régulier du budget.

Le Sénat poursuit — sans aucune précipitation — la discussion du budget.

L'Académie française a accordé un prix de 1000 francs à Hansi.

Le rapport de l'ingénieur, chargé par le Parquet de rechercher les causes de la catastrophe des égouts de Paris, fait ressortir la grave responsabilité de l'administration de la préfecture de la Seine.

D'autre part, la Commission d'enquête parlementaire a validé, ce matin, les observations de M. Lamy, représentant des jurés, à l'occasion des accusations contre les entrepreneurs. Ceux-ci et les ingénieurs ont répondu à ces accusations.

Un lord anglais, lord Brassey, bien connu comme spécialiste de questions navales, a été arrêté à Kiel comme espion par la police allemande. Voilà qui va jeter du trouble sur les fêtes anglo-allemandes.

Guillaume II, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, rendra visite, à Athènes, au roi Constantin, dans le courant de l'automne prochain.

Guillaume II a visité la vaisseau amiral de la flotte anglaise mouillée à Kiel.

Les suffragettes ont assailli d'incendier ans égouts aux environs de Balisat (Irlande). Les dégâts sont importants.

Des incidents plus que tumultueux tenus par les socialistes ont eu lieu à la Chambre italienne.

La question de savoir si les Conseils municipaux de la Pologne russe pourront délibérer au palanais ravissant au terrain parlementaire.

L'anarchie éthiopiennaise reste pour la moment stationnaire.

La prise de Zacatecas par les rebelles mexicains a eu lieu à la suite d'un combat particulièrement sanglant. 5 000 fédéraux ont été capturés.

En Chine, les « Loups Blancs » continuant leurs pillages.

Pèlerinage National à Lourdes

Le grand Pèlerinage National à Lourdes aura lieu, comme les années précédentes, pendant l'octave de l'Assomption (19-25 août). C'est la grande supplication de la France entière auprès de la Vierge des miracles. Il comptera 35 trains, venant des différents diocèses de France, avec un millier de malades pauvres qui vont solliciter la grâce de leur guérison.

Toutes les demandes d'admission de malades pauvres doivent être faites avant le 15 juillet.

Demandez le programme détaillé de tous les trains et adressez les offres au secrétariat du Pèlerinage National, 4, avenue de Breteuil, Paris-VII.

Le Maître du Rouvray

par J. ROMAIN LE MONNIER

Un vol. de 294 pages (Nouvelle Série Blanche). Broché, 0 fr. 60; port, 0 fr. 15. Relié, 1 fr. 10; port, 0 fr. 10.